



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction du développement territorial, des
infrastructures, de la mobilité
et de l'environnement DIME
Direktion für Raumentwicklung, Infrastruktur,
Mobilität und Umwelt RIMU

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 36 04
www.fr.ch/dime

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 6 juillet 2022

Communiqué de presse

Une antenne de conseils pour des quartiers durables

L'Antenne Quartiers Durables voit le jour pour conseiller les communes, associations de quartiers ou toute autre entité intéressée par le développement ou la transition d'un quartier vers des objectifs de durabilité. Cette antenne est issue de la Stratégie de développement durable de l'Etat de Fribourg. Elle peut être consultée via le site de l'Etat de Fribourg.

Les quartiers durables, définis comme étant inclusifs, verts ou encore renouvelables, ont fait l'objet de la première Journée cantonale du développement durable le 15 novembre 2021. A présent, une Antenne de conseil sur les quartiers durables voit le jour, avec pour mission de donner un premier conseil aux personnes ayant des questions telles que « Qu'est-ce qu'un quartier durable ? Comment en planifier de nouveaux ? Comment encourager la transition de quartiers existants vers plus de durabilité ? », pour ensuite les rediriger vers les spécialistes, entités ou ressources qui pourront les aider. Point d'information, l'Antenne Quartiers Durables s'adresse autant aux représentant.e.s de communes et d'associations des quartiers, qu'à des usagers et usagères ou encore gens du métier.

L'Antenne Quartiers Durables se présente sous la forme d'une rubrique Internet sur le site l'Etat de Fribourg, avec une compilation de ressources existantes pour concevoir un quartier durable ou soutenir la transition d'un quartier existant vers plus de durabilité. Des « fiches exemples » sont également proposées, qui illustrent et commentent des cas de quartiers durables réalisés en Suisse, afin qu'ils servent d'inspiration. Un formulaire en ligne permet de convenir d'un rendez-vous pour un premier conseil.

Initiée et pilotée par la DIME (Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement), l'Antenne Quartiers Durables est un projet issu la Stratégie de développement durable de l'Etat de Fribourg, en vue de renforcer l'urbanisation durable. Le projet est mené pour l'heure sous forme pilote, la gestion de l'Antenne étant assurée durant cette période par le bureau Enoki, sous supervision de la DIME et en collaboration avec d'autres services de l'Etat. La forme définitive de l'Antenne en vue d'une pérennisation sera définie par la suite.

L'Antenne Quartiers Durables peut être consultée à l'adresse suivante : www.fr.ch/antenne-quartiers-durables

Contacts

Guido Balmer, Chargé de communication, Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement, T +41 26 305 36 07

Marie-Amélie Dupraz-Ardiot, Déléguée cantonale développement durable, Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement, T +41 26 305 49 12 ou M +41 79 369 61 85